

Il ne manque pas 6 milliards pour le tax shift

Sophie Wilmès (MR), la ministre du Budget, revient sur le budget 2016 et le financement du tax shift. Le gouvernement l'assure: les comptes sont bons.

BENOÎT MATHIEU

Cette semaine sera placée (notamment) sous le signe du budget, écrivions-nous hier. La journée de mardi est venue le confirmer. Doublement.

■ **Budget 2016.** Cela a chauffé, mardi, en commission des Finances et du Budget (lire ci-contre). Entre deux salves de questions parlementaires adressées conjointement à Johan Van Overtveldt (Finances, N-VA) et Sophie Wilmès, la ministre du Budget est revenue pour nous sur l'analyse effectuée par la Cour des comptes sur le budget 2016. Oui, celle-ci émet pas mal de doutes – comme chaque année, ceci dit. *«Mais ce n'est pas parce qu'elle dit qu'elle n'est pas en mesure de valider certaines hypothèses que celles-ci sont fausses, insiste Sophie Wilmès. De la même façon, je peux entendre qu'il est difficile d'établir le rendement de nouvelles mesures dont les modalités précises doivent encore être définies, mais cela ne veut pas dire que le rendement ne sera pas au rendez-vous. C'est le rôle de la Cour de se montrer prudente.»*

Le gouvernement répondra point par point à la Cour – quitte à en contester certains. Par ailleurs, il a déposé hier à la Chambre l'amendement relatif aux 400 millions d'euros supplémentaires dégagés pour la sécurité, et qui sont affectés à la réserve interdépartementale. Des groupes de travail seront mis sur

le pied afin de déterminer les priorités, et les montants qui y sont affectés, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Pour l'heure, ces 400 millions sont toujours non financés. *«Parce qu'il fallait agir vite, explique Sophie Wilmès. Et que l'on ne sait pas encore quelles dépenses seront récurrentes.»* En attendant, la Belgique compte plaider sa cause devant la

Commission, comme elle l'a déjà fait pour la crise de l'asile. La requête, déjà exprimée par la France? Que ces dépenses exceptionnelles ne soient pas prises en compte dans le suivi, par l'Europe, de l'amélioration du solde structurel.

■ **Tax shift.** Alors, il est financé, ou pas, ce *tax shift*? C'était la question du jour, suite à la publication, hier soir, des rapports du Bureau du Plan et de la Banque nationale (BNB) sur le sujet. On fait le point.

Pour Sophie Wilmès, les choses sont claires. À l'horizon 2019, il manque 3,15 milliards d'euros pour boucler le budget. En ce compris, donc, l'assainissement budgétaire promis à l'Europe et le financement de la réforme fiscale. Bref, tout compris – à l'horizon 2018, on parle de 1,99 milliard, précise encore la ministre du Budget. Mais alors, comment expliquer les 6,6 milliards évoqués par le Bureau du Plan et la BNB dans leur prose? Déjà, il faut modérer ces chiffres. Parce qu'ils sont calculés *ex ante*, avertissent les deux institutions. Autrement dit, toutes autres choses étant égales par ailleurs – traduction: sans tenir compte des effets retour.

Si l'on prend ces effets retour en compte, l'addition pointée par la BNB (6,617 milliards d'ici 2020) baisserait d'environ deux tiers. Le Plan est certes moins enthousiaste, mais revoit également la douloureuse à la baisse. De 6,618 milliards, le solde négatif généré par le *tax shift* passerait, en 2020, à 4,689 milliards pour la Belgique. Répartis de la sorte: 3,982 milliards pour le Fédéral, 460 millions pour les Régions et Communautés et enfin, 227 millions pour les pouvoirs locaux.

Voilà qui réduit une bonne partie de l'écart entre les chiffres de Michel et ceux avancés par le Plan et la BNB. Et pour le reste? On notera que les uns parlent de 2019 et les autres, de 2020. Et puis, surtout, la différence s'explique par les mesures effective-

ment prises en compte, ou pas. De commun accord, Plan et BNB n'ont ainsi pas tenu compte du *redesign* de l'administration promis par Michel (750 millions) ni de la lutte contre la

fraude fiscale et les efforts pour une meilleure perception (550 millions). Pour d'autres mesures, les institutions ont privilégié leurs propres estimations, comme pour la TVA sur l'électricité (555 millions au lieu de 955). Ce qui permet, au final, à chacun d'affirmer que ses estimations tiennent la route. Non sans une certaine prudence, puisque le Fédéral a prévu de placer l'impact financier de son *tax shift* sous monitoring.

«C'est le rôle de la Cour des comptes de se montrer prudente.»

SOPHIE WILMÈS
MINISTRE DU BUDGET

PARLEMENT

LA N-VA VEUT-ELLE
LA «PEAU»
D'ERIC VAN ROMPUY?

Rien à faire, ça ne passe pas entre la N-VA (et son chef de file Hendrik Vuye) et le président de la commission des Finances et du Budget, le CD&V Eric Van Rompuy, connu pour dire ce qu'il pense, même si cela fait grincer des dents au sein de la majorité. Ce qui a mis le feu aux poudres, hier? À la base, une **assommante discussion de procédure** comme la Chambre en connaît trop. Au final, en accordant à l'opposition une brève interruption de séance pour lui permettre de feuilleter les rapports de la BNB et du Plan, Eric Van Rompuy est allé à l'**encontre de la décision de la majorité**. L'**incident de trop pour la N-VA** qui abordera aujourd'hui le sujet en conférence des présidents.